

<p align="center"><b>Épreuve E32 : Relation et expérience client – Secteurs Esthétique cosmétique parfumerie</b> <b>Consignes aux candidats</b></p>
---

### 1. Conditions pour se présenter à l'épreuve

- Le candidat se munit de sa **convocation** et d'une **pièce d'identité**.
- Le candidat se présente avec le support numérique de la situation 1.

### 2. Caractéristiques du support numérique

La présentation orale du candidat s'appuie **obligatoirement** sur un **support numérique** évalué.

L'élaboration de cette présentation doit s'appuyer sur des documents ou supports professionnels :

- Présentation de l'entreprise (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, zone de chalandise, aménagement des locaux, organigramme, présentation des activités de l'entreprise)
- Description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle ou d'une action à laquelle le candidat a participé dans l'entreprise (produits et/ou prestations)
- Présentation d'une enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le candidat

Le centre d'examen met à disposition du candidat le matériel informatique pour utiliser un **support numérique en format PDF**.

Si le candidat souhaite utiliser un autre format que le PDF, il doit apporter son propre matériel (ordinateur portable ou tablette, **avec câble d'alimentation. Téléphone portable interdit**).

En l'absence de support numérique de la part du candidat, l'épreuve E32 ne pas avoir lieu. La note de 0 sera attribuée à l'épreuve E32.

### 3. Durée des PFMP et activités professionnelles

Le respect de la durée réglementaire des PFMP ou de l'activité professionnelle conditionne la possibilité de présenter l'épreuve E32. Une commission sera organisée dans chaque académie pour expertiser les durées. En l'absence de conformité aux dispositions prévues à l'annexe V de l'arrêté du 29 décembre 2021, le candidat ne pourra pas passer l'épreuve E32, qui sera non validée.